

D'autres députés plus rapprochés de la droite que de la gauche, comme MM. l'amiral Fourchon, Dufournel, Duvalet volent avec les républicains.

Mais ce ne sont là que des exceptions toute à fait isolées, le centre droit reste fidèle.

Le bruit se répand que nous avons la majorité définitive.

Le pointage commence. 4 h. 10. Voici le résultat du scrutin : 4 h. 40.

Pour l'amendement 335
Contre 359

Différence en faveur de la Monarchie 24 voix. A. Z.

ETRANGER

ITALIE. — Nous empruntons à une correspondance adressée de Rome à la *Gazette du Midi*, le récit de l'arrivée de Garibaldi dans la cité catholique.

Nous n'ajouterons aucun commentaire à cette manifestation révolutionnaire qui atteint bien plus Victor-Emmanuel que le Saint-Père.

N'allez pas croire que ces milliers de gens qui attendaient Garibaldi fussent romains. Notre population catholique a en horreur cet homme qui a ouvert, en 1848, la série de maux qui l'ont accablé depuis, et conséquemment ce n'est pas à elle qu'il faut demander de lui préparer des ovations. Comment donc, me direz-vous, s'est formée cette multitude ? La chose en est bien simple. Il y a en ce moment, à Rome, de sept à huit mille ouvriers, ramassés de sectaires recueillis sur tous les points de l'Italie et qui presque tous ont servi sous les ordres de Garibaldi, les uns en 1860 et d'autres en 1867. De plus, les bureaux de notre municipalité et ceux des divers ministères sont pleins d'anciens soldats garibaldiens. Si vous ajoutez à ces éléments un certain nombre de gens attirés par la simple curiosité, vous avez une foule considérable : c'en est assez du moins pour que les organes de la révolution trouvent moyen de répéter, sur tous les tons, que la population entière de Rome est accourue à la rencontre de Garibaldi. Nos lecteurs sauront à quoi s'en tenir sur ce grossier mensonge.

Mais revenons à la réception faite à Garibaldi par les siens. A sa sortie de la gare, la foule a fait entendre des acclamations, ou, pour parler plus juste, a poussé des hurlements frénétiques. Il va sans dire qu'aux cris de : Vive Garibaldi ! se mêlaient ceux de : Vive la République ! A bas la Monarchie ! Les nombreux agents de police qui se trouvaient là auraient bien voulu imposer silence aux séditieux qui proféraient ces blasphèmes contre César. Mais le moyen de sévir contre cette multitude composée d'hommes à faces patibulaires ! Ils ont jugé plus prudent de faire la sourde oreille et en cela je suis d'avis qu'ils ont agi très-sagement.

Lorsque Garibaldi est monté en voiture, les jeunes gens les plus fanatiques de son parti ont détélé les chevaux et ont tiré le carrosse à bras. Le général a semblé tout d'abord vouloir s'y opposer ; mais enfin il s'est modestement laissé faire, en vrai démocrate qui apprécie à sa juste valeur sa dignité personnelle.

Le héros revêtait la chemise rouge et était coiffé d'un bonnet écossais. A côté de lui se sont placés les garibaldiens les plus à la mode aujourd'hui : le jeune député Cavatotti, le tribun Parboni, l'impertinent *Lapague* Belardi et quelques autres *ejusdem farinae*. C'est en cette équipée qu'il a franchi la distance qui sépare la gare de l'hôtel Costanzi, près la place Barberini, où il est descendu provisoirement, car, d'après le dire général, il logera durant son séjour à Rome chez son fils Menotti, lequel, entre parenthèse, s'est campé dans un appartement qui sent plutôt le luxe d'un empereur que l'austérité d'un républicain ; mais c'est là un détail et vous savez bien chez vous des républicains qui n'y regardent pas de plus près.

Avant de descendre de voiture, Garibaldi a harangué la foule. L'heure du couronnement me permit pas de reproduire sa harangue ; j'en y'ai d'ailleurs remarqué que les banalités auxquelles le héros des deux mondes nous a habitués. Je note seulement qu'il a déclaré qu'il restera plusieurs jours à Rome. Il se propose de se rendre demain à la Chambre.

Nous complétons ces renseignements par ceux que nous fournit l'Agence Havas sur l'entrée de Garibaldi à la Chambre :

Des applaudissements redoublés parent des tribunes ; dans la salle, les députés de la gauche battent des mains et crient : Vive Garibaldi !

Le général prend place au gradin supérieurs des tribunes de la gauche ; il est entouré des députés Cavalotti, Lazaro et Salvatore Morelli qui l'embrassent.

Les tribunes renouellent leurs applaudissements et leurs acclamations. Le président menace de faire évacuer les tribunes si les manifestations continuent. La gauche éclate en nouveaux applaudissements. Les députés de la droite restent assis et tranquilles.

Les députés, dit le président, sont bien libres de se livrer aux manifestations qu'ils veulent, mais les tribunes doivent s'abstenir, sinon je les ferai évacuer. La dignité de la Chambre et mon devoir l'exigent.

Après une nouvelle salve d'applaudissements, le calme se rétablit. Garibaldi remercie en inclinant la tête à plusieurs reprises, et en faisant signe avec la main.

Le général porte un manteau de couleur claire doublé de rouge ; il est entouré

la tête découverte. Mais, les applaudissements finis, il se couvre la tête de la papalino. Les députés de la gauche viennent chacun à leur tour lui rendre leurs hommages.

Garibaldi s'assied ; il garde ses béquilles à côté de lui.

Le président. — Le député-général Garibaldi étant présent, je l'invite à prêter serment. Je donne lecture de la formule.

Le député Macchi ôte la papalino de dessus la tête de Garibaldi, et, avec l'assistance de M. Morelli, aide le général à se mettre debout.

Garibaldi, se tenant droit, étend la main droite et prononce d'une voix haute le mot : Je le jure.

Nouvelles acclamations. Bravos ! Vive Garibaldi ! La gauche, le centre gauche et la tribune font entendre des applaudissements prolongés. La séance est interrompue de fait.

Le silence étant enfin rétabli, la séance continue.

ESPAGNE. — La reine Isabelle a reçu la dépêche suivante en date de Tafalla, 28 janvier, 10 h. 20 soir.

« Le roi est arrivé venant de Peralta. La population l'a accueilli par de grandes démonstrations d'enthousiasme. Après avoir pris quelque repos dans la maison de ville, élégamment ornée pour le recevoir, Sa Majesté s'est rendue à l'église principale où l'on a chanté un *Te Deum* solennel. Après cette cérémonie, le roi a parcouru la ville à pied, et a été acclamé par tous les habitants et les troupes.

A Peralta, le roi ayant appris que deux soldats, condamnés à mort par le conseil de guerre, devaient être fusillés aujourd'hui à Ollite, s'est rendu dans cette dernière ville avant de venir ici.

Ayant trouvé à son arrivée le peloton d'exécution tout formé et prêt à exécuter la sentence, il est allé droit aux condamnés, et, après leur avoir reproché leur faute, il a usé de la prérogative royale et a commués leur peine. Cet acte de clémence a été vivement applaudi par les troupes et les habitants qui en avaient été témoins. »

BULLETIN ECONOMIQUE

La situation des affaires

A ROUBAIX-TOURCOING.

Tissus. — Les transactions ont été un peu moins actives, cette semaine. La marchandise s'écoule cependant sans variations, dans des prix qui restent très-fermes. Les acheteurs ont été moins nombreux que précédemment. Les grandes maisons ne viennent guère visiter notre place avant la mi-février et mars. Espérons que d'ici-là rien n'arrêtera l'élan des affaires.

Nos fabricants se montrent prudents et ne veulent pas travailler à l'avance. Ils se plaignent que les prix ne sont pas rémunérateurs.

On commence à recevoir quelques ordres de réassortiments des articles de printemps.

La question de la révision des conditions de ventes, est à l'ordre du jour. La fabrique voudrait supprimer tous escomptes et bonifications de terme. Une première réunion n'a donné aucun résultat, faute d'un nombre suffisant d'assistants. Une nouvelle réunion est annoncée pour le mardi 2 février.

Il paraît, du reste, que cette question de paiement est agitée dans la plupart des villes de fabrique. On voudrait arriver à uniformiser les conditions de ventes.

Laines. — La situation est la même que la semaine dernière, pour les laines fines ; la laine peignée maintient son cours, quoique les affaires en lainage soient toujours très-mauvaises. Ce qui peut donner confiance dans les cours actuels, ce sont les prix payés en Montevideo aux ventes du Havre de cette semaine.

La blouse, vu sa rareté, s'enlève à des prix très-élevés, quoiqu'il y ait peu de demandes du dehors.

Peignage. — Peu de laines aux machines ; on compte toutefois sur la vente du Havre et sur la vente d'Anvers pour donner plus d'animation.

Cotons. — La demande s'est beaucoup ralentie cette semaine, non-seulement à cause des recettes un peu plus fortes aux Etats-Unis, mais encore par suite des achats importants faits par la filature, il y a une quinzaine de jours, et qui lui assurent de la matière pour trois ou quatre mois. Il s'est pourtant traité sur place quelques lots de cotons des Indes et quelques grosses parties de Brésil, tant Fernambourg que Sorocaba.

Filature de coton. — La filature de coton vend journellement depuis la hausse d'assez fortes quantités ; mais les prix sont toujours peu en rapport avec le coût de la matière brute et ne laissent qu'un très minime bénéfice. Il faudrait un réveil dans la fabrique de tissus, pour que les affaires de cotons filés se fissent rondement et à des prix sortables.

Soies et Chappes. — Pas de hausse sur les prix, il y a plutôt tendance à la baisse.

Les plumes et duvets ne servaient jusqu'ici qu'à faire les écredons qui recouvrent nos lits. — Mais voilà qu'un industriel a trouvé le moyen d'en faire du fil, pouvant servir à fabriquer des étoffes, tout comme la laine et le coton.

On nous assure que les essais ont parfaitement réussi.

L'inventeur a pris un brevet. — Il parcourt les villes de fabrique pour en développer l'emploi, moyennant finan-

ces. — Nous sommes persuadés que nos industriels ne seront pas les derniers à utiliser cette découverte pour peu qu'elle soit praticable.

Le bilan hebdomadaire de la Banque d'Angleterre, au 28 janvier donne les résultats suivants :

Augmentation.

Encaisse métallique 231.486 l. st.
Portefeuille 257.872 »
Comptes particuliers 111.102 »
Réserve des billets 302.200 »

Diminution.

Comptes du Trésor 160.098 »
Circulation 377.185 »
La réserve représente 50 p. 100 du passif.

Il est passé cette semaine par le Bankers Clearing House pour 96 millions sterling de lettres de change et mandats. Pendant la semaine correspondante de l'année dernière il en était passé 101 millions. Il y a donc une diminution de 5 millions sterling.

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Les funérailles de M. Brun-Lavainne ont eu lieu ce matin. La Grande-Harmonie ouvrait la marche du cortège. Venaient ensuite des députations de la musique des Canonniers de Lille, de la musique municipale de Tourcoing, de la Fanfare de Roubaix, avec la bannière de la Société, de la Lyre roubaissienne, etc., etc.

Les médaillés de Sainte-Hélène suivaient le corps avec leur drapeau.

Dans la foule nombreuse, nous avons remarqué MM. L. Watine-Wattine, Scrépel-Roussel, Motte-Bossut, adjoints (M. Descat, maire, retenu à Versailles pour ses devoirs de député, s'était fait excuser par télégramme) des membres du Tribunal et de la Chambre de commerce, du Conseil municipal, MM. les chefs des services municipaux et la plupart des employés de la ville, les membres de la commission des hospices et du bureau de bienfaisance.

La Commission historique du Nord et la société d'émulation de Roubaix étaient représentées par plusieurs de leurs membres.

Bon nombre de personnalités considérables de Lille et de Tourcoing étaient venues donner un dernier témoignage de leur estime et de leurs regrets à l'homme remarquable que nous venons de perdre.

Les coins du poêle étaient tenus par des délégués de la Grande-Harmonie, de la musique de Tourcoing, de la musique des Canonniers de Lille et du corps des Sapeurs-Pompier de Lille. Un peloton de pompiers formait la haie.

A la sortie de la maison du défunt et avant l'entrée au cimetière, la Grande-Harmonie a exécuté une marche funèbre composée par M. Brun-Lavainne. Au cimetière, M. Victor Delannoy, directeur de la Grande-Harmonie, a prononcé le discours suivant :

« Messieurs,

C'est un devoir pour la société la Grande-Harmonie de venir, au bord de cette tombe, rendre un dernier et suprême hommage à son vice-président à celui qui a été si longtemps son guide savant et dévoué. Pendant plus de vingt ans, Monsieur Brun-Lavainne a vécu au milieu de nous, nous encourageant de ses conseils, suivant pas à pas nos progrès, avec l'ardente affection d'un ami et le goût éclairé d'un artiste. C'est vous dire combien il nous était cher à tous et combien est grande la perte que nous faisons !

Vous l'avez connu, Messieurs, et, comme nous, vous avez pu apprécier son esprit si distingué, son intelligence vraiment admirable. Il avait par dessus tout la passion de l'étude, cette sainte passion du travail qui élève et fortifie l'âme, parce qu'elle a le devoir pour principe. Jeté dès l'enfance au milieu des hasards de la vie, aux temps les plus troublés de notre histoire contemporaine, isolé, pauvre, il acquit une instruction variée et il sut, sans autre maître que lui-même, se donner les talents les plus divers.

D'autres loueront en lui le littérateur, l'archiviste, l'historien, l'administrateur ; mais c'est à nous qu'il appartient de vous dire avec quel succès et quelle perfection M. Brun-Lavainne cultiva les beaux-arts et la musique en particulier. Soldat des armées de Napoléon, ce fut au milieu du bruit des batailles qu'il débuta dans la carrière musicale. A dix-huit ans, pendant l'expédition de Flessingue, il dirigeait avec un talent déjà remarqué la musique de la Légion du Nord. Il devint aussi un compositeur de mérite et les œuvres qu'il nous laisse attestent sa haute intelligence artistique.

Durant toute sa longue carrière, M. Brun-Lavainne a paru s'inspirer de cette pensée d'un moraliste : « L'homme doit payer sa vie par le travail. » Au seuil de l'éternité, il a pu, jetant un regard en arrière, se rendre le témoignage qu'il n'avait pas failli à cette dette sacrée. N'est-ce pas là, Messieurs, son plus bel éloge ?

Adieu, cher et vénéré Monsieur Brun, votre souvenir vivra impérissable dans la mémoire de la Grande-Harmonie reconnaissante !

M. Henri Leguane, greffier en chef du Tribunal de commerce, ami et concitoyen du défunt, a pris ensuite la parole, et s'est exprimé en ces termes :

« Messieurs,

Il est difficile de surmonter son émotion devant cette dépouille mortelle que la terre va bientôt recouvrir et qui disparaîtra pour toujours à nos regards ; ce sentiment de douleur qu'éprouvent tous ceux qui sont réunis autour de cette tombe est la marque la plus expressive des regrets que laisse après lui l'homme remarquable que perd aujourd'hui la ville de Roubaix. Il est, du reste, bien digne de cet éclatant témoignage de la douleur publique, ce fils du siècle dernier mourant lorsque notre siècle est aux trois quarts révolu, et qui, durant sa longue et laborieuse carrière, après avoir été soldat, fut poète, historien, administrateur et artiste.

« Quand on rassemble par la pensée tous les événements qu'il a vu se dérouler et dans lesquels il a pris une part active, lorsqu'on passe en revue les œuvres littéraires qu'il a produites, les grandes choses qu'il a conçues et réalisées, l'esprit reste confondu et l'on se demande comment, jusqu'à un âge aussi avancé, son intelligence a pu garder sa trempe première et comment ses ressources ne se sont pas brisées plus tôt.

« Brun-Lavainne est né à Lille le 22 juillet 1791 ; il essayait ses premiers pas, lorsque l'armée autrichienne vint bombarder sa ville natale ; son père était aux remparts, et sa mère, abandonnant sa maison que le feu de l'ennemi commençait à atteindre, avait transporté le pauvre enfant sous un abri plus sûr ; mais le bombardement continuait avec une rage croissante ; les maisons s'écroulaient et l'incendie était partout ; alors, poussée par l'horreur de la peur, non par cette peur honteuse de l'ennemi et du danger, mais cette sainte frayeur que connaît seul le cœur maternel, la malheureuse femme, emportant son fils dans ses bras, se précipite à travers l'immense brasier et arrive heureusement jusqu'au village voisin. Quelques jours après, les Allemands avaient disparu, impuissants à vaincre une résistance aussi héroïque.

« Le père de Brun-Lavainne était alors chef d'orchestre au théâtre de Lille ; mais, dans ces temps troublés, l'art ne prospérait pas ; ne trouvant plus dans sa profession les ressources nécessaires, il accepta les fonctions de chef de musique de la 46^e demi-brigade et emmena avec lui son enfant à peine âgé de 11 ans et qui déjà se faisait remarquer par une rare aptitude musicale.

« La 46^e demi-brigade alla tenir garnison à Dunkerque. Un jour, le chef de musique fut invité à dîner à bord d'un vaisseau qui embarquait des renforts à destination de l'île de St-Domingue où avait éclaté une formidable insurrection commandée par le célèbre noir, Toussaint-Louverture. Le père avait voulu conduire son fils à cette fête ; au moment où tous deux s'apprêtaient à descendre dans le cotot qui devait les ramener à terre, tout à coup la mer devint houleuse, les vagues se mirent à battre les flancs du navire ; un naufrage paraissait inévitable. L'ouragan maritime, voyant la force de l'ouragan s'accroître toujours, fit tirer le canot qui était le signal du départ ; et c'est ainsi que Brun-Lavainne partit vers cette île lointaine qui devait être le tombeau de son père.

Mais la Providence veillait sur le pauvre abandonné ; la femme du général Watrin retourna en France ; elle prit l'enfant avec elle et le rendit à sa mère. Le jeune musicien, à peine rentré, voulut aussitôt rejoindre son régiment et partir pour le camp de Boulogne, mais sa mère, si cruellement éprouvée, ne tarda pas à le rappeler près d'elle.

« Sous la direction d'habiles professeurs, Brun-Lavainne perfectionna son talent, et quelques années après, il s'adonna lui-même à l'enseignement de la musique. Il avait 18 ans, lorsque le comte de Rouvroy le nomma chef de musique de la première légion des gardes nationales du Nord avec laquelle il prit part à l'expédition de Flessingue.

L'Empire était tombé et la France commençait à apprécier les bienfaits de la paix ; ce fut à cette époque que se développa chez Brun-Lavainne un goût ardent pour la littérature. Le musicien se sentait poète. La poésie n'est-elle pas la musique de l'âme et surtout des âmes grandes et sensibles ? Il travailla pour le théâtre et fit représenter un opéra dont il avait composé à lui seul le poème et la partition.

« Cherchant ensuite un horizon plus vaste, il se livra aux études historiques ; son esprit pénétrant et profond fouilla les richesses entassées dans les archives du Nord de la France ; il publia l'Atlas historique et topographique de la ville de Lille, le *Roisin* (franchises loïs et coutumes de la ville de Lille) et les sept sièges de cette ville.

« En récompense de ses travaux, il avait été nommé archiviste.

Mais les charges de famille devenant de plus en plus pesantes, il accepta la position plus lucrative de secrétaire de la mairie de Tourcoing, puis celle de secrétaire en chef de la mairie de Roubaix.

« C'est dans cette ville que, depuis 20 ans, nous avons pu apprécier ses rares qualités, sa vaste érudition, son amour de l'art ; c'est ici que nous l'avons retrouvé, dans sa verte vieillesse, ce qu'il a toujours été : poète charmant, administrateur zélé, historien consciencieux. I a rendu à la ville de Roubaix d'immenses services : il suffisait du reste d'ouvrir l'entrée des affaires à une intelligence aussi persévante pour l'introduire

bien avant dans les détails de l'administration.

Secrétaire en chef de la mairie, il était en même temps secrétaire de la Chambre de Commerce ; nous devons rendre hommage à nos administrateurs qui l'ont maintenu à son poste jusqu'à la fin, malgré son grand âge.

« Il ne pensait pas, ce sage égaré dans notre siècle positif, que les affaires sont les ennemies des muses ; ils leur consacraient au contraire tous ses loisirs : membre de la société d'émulation de Roubaix, il en fut un des plus brillants collaborateurs ; vice-président de la Grande-Harmonie, cette célèbre phalange artistique dont le renom s'étend au loin, il y fit preuve d'un dévouement qui pourra être égalé, mais non surpassé.

« Pourquoi faut-il qu'une force involontaire précipite souvent dans le malheur ces natures d'élite ? Pourquoi le chagrin, de sa serre cruelle, a-t-il saisi ce généreux vieillard au terme de son existence ? Ce sont là les secrets de Dieu, qui pardonne toujours à la bonté et surtout au dévouement poussé jusqu'au sacrifice de soi-même.

« Il ne nous reste plus maintenant qu'à saluer d'un dernier adieu cet homme remarquable à tant de titres. — Quand on laisse après soi des œuvres impérissables dans le souvenir de ses concitoyens, on ne meurt pas tout entier, et l'oubli, ce second linceul des morts, ne couvrira jamais le nom de Brun-Lavainne ! »

Les journaux de Lille sont unanimes dans l'expression des regrets que leur cause la mort de M. Brun-Lavainne. Le Propagateur s'exprime ainsi :

C'est à la suite d'une longue et douloureuse maladie que notre concitoyen M. Brun-Lavainne, dont nous avons hier annoncé la mort, a succombé mercredi, à Roubaix.

Secrétaire en chef de la Mairie et de la Chambre de commerce, M. Brun-Lavainne a rendu à la ville de Roubaix des services qui ne seront pas oubliés.

Sa mémoire restera aussi justement honorée, dans toute la région du Nord, par tous les amis des lettres et de l'histoire locale. Peu d'hommes parmi nous ont donné une impulsion aussi vigoureuse au mouvement intellectuel. « L'accord d'un beau talent et d'un bon caractère » lui faisait des amis de tous ceux qui entraient en rapport avec lui, et, dans la *Revue du Nord* qu'il avait fondée en 1833, comme dans l'*Association lilloise* dont il était l'un des directeurs, il servait de lien à la petite phalange littéraire et artistique que Lille regrette encore.

Jusqu'à la fin de l'année dernière, il n'a cessé d'apporter le plus actif concours à la Société d'émulation de Roubaix et à la Grande-Harmonie.

Son Eminence Mgr Régnier est à Douai ce moment.

Un arrêté du préfet du Nord dispose pour la présente année que jusqu'à ce qu'il en ait été autrement décidé, les annonces judiciaires et légales pourront être insérées, au choix des parties, dans l'un des journaux publiés en langue française dans le département. Néanmoins, toutes les annonces judiciaires relatives à une même procédure de vente seront insérées dans le même journal.

Le tarif du prix d'impression est fixé à quinze centimes par ligne de 34 lettres, caractère gaillarde, l'N pris pour type de justification.

Le coût d'un exemplaire légalisé est réglé, non compris le droit d'enregistrement, à cinquante centimes.

Les succursales que la Banque de France vient d'établir à Beauvais, Chartres, Moulins et Vesoul, commencent leurs opérations le 1er février prochain.

Les effets sur les villes sus-désignées sont admis à l'escompte, dès ce jour, par la succursale de Roubaix-Tourcoing.

Paris-Journal, dans ses échos de Versailles, a rendu un compte sommaire des déclarations faites par le ministre des travaux publics, M. Caillaux, à la commission des chemins de fer, à propos de nos lignes de chemin de fer d'intérêt local. Ces déclarations ont causé une impression qui nous engage à reproduire le compte-rendu plus détaillé du *Soir* :

Le ministre a demandé à la commission de revenir sur ses résolutions précédentes, et de concéder ces lignes à la compagnie des chemins de fer du Nord. Il a fait valoir : 1° que la compagnie du Nord ne demandait la concession que jusqu'à l'expiration de son privilège, c'est-à-dire pour une durée de soixante-quinze ans environ, tandis que la compagnie de Flandre-Picardie serait propriétaire pendant quatre-vingt-dix ans ;

2° que les obligations du Nord se négociaient à un taux de 30 à 40 0/0 plus élevé que celles de l'autre compagnie, il y avait intérêt pour la richesse générale du pays à émettre les obligations qui se négocient au taux le plus élevé ;

3° que l'Etat étant intéressé dans les bénéfices de la compagnie du Nord, il serait profitable au trésor de donner à cette compagnie les moyens d'accroître ses recettes ;

« Qu'il importe de ne pas éparpiller nos petites lignes, pour éviter le danger de les voir, à un moment donné, passer entre des mains étrangères, etc., etc.

M. Caillaux a demandé à la commission de désintéresser la compagnie de Flandre-Picardie en lui concédant le bénéfice de la concession pour compte de la compagnie du Nord, et subsidiairement d'insérer dans le contrat de la concession un article donnant à la compagnie du Nord le droit, pendant quinze années, d'acheter les lignes de Cambrai à Douai et de Cambrai à Sommeville, si elles étaient concédées à la compagnie de Flandre et Picardie.

La commission des chemins de fer s'est réunie de nouveau, jeudi, après une longue discussion, elle a maintenu — malgré l'attitude prise la veille par M. Caillaux, ministre des travaux publics, — par 19 voix contre 2, la décision qui concède la ligne de Cambrai à Douai et de Cambrai à Sommeville par Aubigny-au-Bac, à la compagnie de Picardie-Flandre.

Le ministre, écrit le *Courrier de France*, paraît avoir des préférences marquées pour la Compagnie du Nord, il a même profité de cette occasion pour faire l'apothéose des grandes compagnies. Les grandes compagnies représentent de grands intérêts qu'il faut savoir respecter ; mais il ne faut pas non plus favoriser leur monopole au point de priver les populations des chemins dont elles ont besoin.

Une jeune fille de 17 ans, L. G., avait été accueillie par de bonnes gens d'Engelos, dont elle sut capter la confiance. Elle entra à leur service, mais elle n'y fut pas de huit jours qu'elle disparut, emportant une somme de 50 francs qu'elle enleva d'un meuble après l'avoir fracturé.

Elle vint à Lille où elle dissipa cette somme en achats de colifichets pour se mettre à la mode, puis se livra à la débauche. C'est dans cet état qu'elle a été arrêtée hier.

Avant-hier, après-midi, on a retiré du canal de la Haute-Deule, près de jardin Vauban, à Lille, le cadavre d'un homme paraissant âgé de 50 ans, dont l'identité n'a pas encore été établie. Il avait une tenue d'ouvrier tenu proprement mis, et une somme de 10 fr. dans sa poche.

La disette de blé en Italie sera seront données le mois prochain.

La quêtes faite, dimanche dernier, au profit de l'œuvre des Croixes, dans toutes les églises de Lille, a produit la somme importante de 3,076 fr.

L'une des dernières nuits, il est entré en relâche, dans le port de Calais, le vapeur *Jean-Bart*, du port de Dunkerque, capitaine Martyns, chargé de marchandises diverses, allant de Dunkerque à Brest et Bordeaux.

En doublant le bout de la jetée, le grand vent du sud-ouest et le courant des flots ont fait dévier ce vapeur de la bonne direction et l'ont poussé contre la jetée ouest ; à laquelle il a fait de graves avaries, estimées à plusieurs milliers de francs.

Le *Jean-Bart* a eu l'avant ébranté et un trou d'environ 50 centimètres au-dessus de la flottaison.

En réponse à certaines insinuations de journaux belges, M. Schmidt, le barnum de Millie-Christine, vient de faire constater par eux que ce n'est pas lui, mais bien son employé, le sieur Leconte, qui a été arrêté à Bruxelles pour vol d'un cheval à Lille, et dont le gouvernement français a demandé l'extradition.

On lit dans l'*Echo du Nord* :

« Jeudi a eu lieu au Grand-Théâtre, devant une salle fort bien remplie, la 3^e représentation de *Jeune-Fille*, qui est décidément un succès pour les auteurs, MM. Renaud et Panre, et pour la direction. La pièce, alléguée par des coupures, mieux possédée par ses interprètes, marche maintenant sans encombre et le public ne marchandant pas ses applaudissements aux artistes comme à l'orchestre.

« La soirée a été marquée par un incident assez émuant. Au moment où Louis de Fiers, déguisé en musicien ambulant, chantait sa romance au pied d'une mesure où se trouve Robert, son ami, un mauvais plaisant des 3^e ou 4^e galeries, a trouvé spirituel de jeter un sou sur la scène, comme on fait dans une situation analogue aux pifferari qui viennent chanter dans nos cours.

« Le public a compris que cette plaisanterie au gros sel pourrait à la rigueur être considérée comme un outrage personnel par M. Fromant qui remplissait le rôle de Louis de Fiers ; et le couplet n'était pas terminé que des salves répétées de bravos et d'applaudissements ont prouvé à l'artiste que cette interprétation ne lui était pas possible devant les sympathies unanimes de l'assistance. »